



Les classes à horaires aménagés - Musique, Danse ou Théâtre sont ouvertes à l'ensemble des enfants du territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, même débutants.

En partenariat avec l'Education Nationale et l'inspection de Lisieux, les Classes à Horaires Aménagés permettent aux élèves d'inscrire leur pratique artistique dans le parcours général de l'enseignement. Il est ici reconnu que les enseignements artistiques participent à la formation générale de l'élève. Des équipes pédagogiques Conservatoire / Ecole sont constituées pour réaliser un véritable projet pédagogique innovant et former une réelle collaboration entre les établissements.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Espace Danse, Musiques Actuelles et Arts Plastiques
7 allée Jean de la Fontaine 14100 Lisieux Hauteville

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Danse
3 place Georges Clemenceau 14100 Lisieux

Au secrétariat :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h00-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h45-12h00 / 13h30-18h00

Jedi : 8h30-12h00 / 13h15-18h00

Vendredi : 13h30-16h

Tél. 02 31 48 31 85 - crd@agglo-lisieux.fr

Collège Marcel Gambier - 3 rue du Général Leclerc 14100 Lisieux
Tél. 02 31 48 24 60

Collège Michelet - Rue Saint-Hippolyte 14100 Lisieux
Tél. 02 31 62 03 24



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS



MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

COLLÈGE 2026/27

100%
É
A

Conservatoire à Rayonnement Départemental
de Musique et Danse



CURSUS DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}

COLLÈGE GAMBIER

Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse permettent de favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves instrumentistes et danseurs scolarisés dans le cadre d'un projet pédagogique concerté.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à un cursus musical ou chorégraphique renforcé. Il permet un épanouissement en sollicitant l'intelligence artistique de l'élève. Il contribue à l'intégration sociale par des pratiques collectives instrumentales, vocales et chorégraphiques. Cette classe développe chez les élèves des qualités d'autonomie et de rigueur à travers des réalisations de projets artistiques ambitieux et de qualité.

MUSIQUE :

Contenu des études :
Education musicale au collège : 2h
Formation musicale : 1h30
Instrument : 45 mn ou plus selon le cycle
Pratiques collectives et modules.

Il est à noter que certains de ces enseignements pourront être dispensés hors temps scolaire.

DANSE :

Education musicale au collège : 2h
6^{ème}/5^{ème} : Danse : 6h de pratique et percutanse : 1h
4^{ème}/3^{ème} : Danse : 6h de pratique et culture chorégraphique : 1h
Atelier du mouvement : 1h

COÛT DE LA SCOLARITÉ : GRATUIT

CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.
Tout élève peut postuler quel que soit son établissement d'origine et son niveau musical ou chorégraphique antérieur.

TEST D'ADMISSION

Mercredi 1 avril 2026

Les tests visent à évaluer la motivation de l'élève.

Un planning détaillé des tests d'admission vous sera transmis à la clôture des inscriptions.

Validation définitive par une commission mixte Education Nationale et Conservatoire.

MODALITÉ D'ÉVALUATION ARTISTIQUE :

Tests d'instrument ou de formation musicale ou de danse, adaptés au niveau d'entrée des élèves, programme libre au choix du candidat. Pour les élèves débutants, les tests reposent sur des mises en situation. Entretien de motivation.

**Dépôt des dossiers
du lundi 2 mars
au vendredi 20 mars 2026**

**RÉUNION D'INFORMATION
MERCREDI 11 FÉVRIER 2026 À 18H30**
DANS LA SALLE D'ÉTUDE DU CONSERVATOIRE

COLLÈGE MICHELET



Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre offrent aux élèves la possibilité de recevoir une formation dans cette discipline, tout en garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Le Théâtre, art vivant et collectif, favorise la capacité de concentration et de mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue, l'écoute de l'autre, les compétences sociales et civiques, ainsi que la culture humaniste. De par la diversité des activités proposées, intégrer une classe Théâtre, c'est aussi pour les élèves élargir leurs horizons culturels grâce à un parcours centré sur la pratique théâtrale et la découverte des différents aspects de cette culture théâtrale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à une pratique théâtrale, dispensée par un intervenant comédien du Tanit Théâtre, structure culturelle partenaire du Conservatoire. Le professeur de français de la classe travaille plus particulièrement sur des œuvres patrimoniales ou des créations contemporaines afin de développer une véritable culture théâtrale de l'élève. Ce cursus comprend également la possibilité de découvrir des spectacles dans le cadre de sorties organisées par l'équipe pédagogique, des rencontres avec des professionnels, artistes, comédiens, auteurs...

COÛT DE LA SCOLARITÉ : GRATUIT

CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.
Ces classes sont ouvertes à tous les élèves, sans pré-requis. Chaque élève devra satisfaire à un entretien destiné à évaluer sa motivation.

Une commission mixte, composée de l'ensemble des partenaires et présidée par le représentant du Directeur Académique statuera sur l'admission des candidats. L'admission ne sera définitive que lorsque la famille aura effectué les démarches d'enregistrement et d'inscription au conservatoire.

TEST D'ADMISSION

Jeudi 2 avril 2026

Les tests visent à évaluer la motivation de l'élève.

Un planning détaillé des tests d'admission vous sera transmis à la clôture des inscriptions.

Validation définitive par une commission mixte Education Nationale et Conservatoire.

**Dépôt des dossiers
du lundi 2 mars
au vendredi 20 mars 2026**

**RÉUNION D'INFORMATION
MARDI 3 MARS 2026 À 17H**
AU COLLÈGE MICHELET À LISIEUX